

25^c

Journal du Lot

25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^o —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^o —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Conditions auxquelles le prochain Congrès radical pourra faire œuvre utile.

De braves gens, un peu nigards, parlent parfois de réconcilier les hommes en les rapprochant. L'intention est louable. Le moyen est hasardeux. Tandis qu'on suppose parfaitement les habitants des antipodes, on se dispute souvent avec ses voisins. Dès qu'on les met ensemble, les hommes ont envie de se battre. C'est pourquoi, en période de trêve, il vaut mieux ne pas réunir de Congrès politique... Même en vue de confirmer la paix. On ne sait jamais si ça ne finira pas par la guerre... Sous le coup de l'émotion, après les événements de février, on décida de tenir à Clermont-Ferrand un Congrès radical-socialiste. A peine prise la résolution apparut pleine de dangers. Et l'on comprit qu'on venait de faire une bêtise. Mais c'est surtout dans une sottise qu'on met son amour-propre à persévérer... Tout ce que les sages purent obtenir, à la réflexion, fut de l'ajourner. Le Congrès se tiendra donc, mais plus tard.

Eh bien ! après tout, qu'il se tienne. Mais alors pour servir à quelque chose... Et d'abord à comprendre qu'il y a un certain nombre de choses auxquelles il faut dire adieu pour toujours parce qu'on ne les reverra plus... La majorité parlementaire des élections dernières est morte et rien ne pourra la ressusciter. Que des plus nobles fleurs sa tombe soit couverte, mais qu'on n'espère pas l'en voir ressortir. Quelques fous ou aveugles reprochent dans leur cœur au gouvernement Doumergue d'avoir usurpé le pouvoir qui revenait légitimement à cette majorité. Il n'y a aucun ménagement à prendre avec ces esprits chimériques pour qui les faits ne comptent pas. Avant, ils n'ont pas voulu entendre les avertissements des hommes qui refusaient de s'illusionner ; ils n'ont pas voulu voir qu'une majorité ainsi composée portait en elle son principe invincible de stérilité et d'impuissance. Après, ils n'ont pas voulu voir les conséquences inévitables du mal qu'ils avaient fait, ils n'ont pas voulu voir ce qui se passait sous les yeux de tous. Et que cette majorité au pouvoir pendant vingt mois ne gouvernait pas, parce qu'elle ne pouvait pas gouverner. Et qu'en réalité, il n'y avait pas de majorité. La preuve est faite pour tous ceux qui ne s'obstinent pas contre l'évidence. Tant pis pour les autres ! Une nouvelle expérience ne les persuaderait pas davantage et on la recommencerait vingt fois que vingt fois ils réprouveraient qu'elle a été mal faite... Ils ne veulent pas entendre, qu'ils restent sourds !

Mais ce Congrès peut servir à quelque chose si on le met en face du problème tel qu'il est posé par une évolution sociale qui se passe en dehors de nous et sur laquelle nous ne pouvons rien, mais à laquelle il faut tout de même essayer de s'adapter. Autrement, ce sont de vaines questions de vieux partis ne sont de rien ou de si peu de chose qu'il ne vaut guère la peine de s'en soucier.

Pour s'élever à la hauteur des problèmes nouveaux, il faut réfléchir aux causes du mal qui met en péril la vieille société, qui présage la fin d'un système et la venue prochaine d'une ère nouvelle tout à fait différente de celle qu'elle va remplacer.

Ce Congrès pourra servir s'il se préoccupe de cet apparitionnement des hommes par la surabondance des richesses et s'il oriente les esprits vers les solutions à trouver pour que le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau qui doit lui succéder puisse s'effectuer avec le minimum de casse et de dégâts.

Il y a là de nombreux sujets de méditations dignes des plus hauts esprits. Ces problèmes se posent sous la même forme dans tous les pays du monde. C'est l'ensemble de notre civilisation qui est mis en cause. Il s'agit d'organiser un système social et non pas de modifier des formes politiques.

Jacques Duboin, auteur de ce livre, *La Grande Relève de l'homme par la machine*, qui date de quelque trois ans et dont les événements confirment chaque jour les prévisions, réclame

Informations

Au Sénat

Mardi, le Sénat a ratifié une convention conclue, le 12 février 1934, entre l'Etat et le crédit national.

Cette convention, ainsi que l'expliquent MM. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, et Germain-Martin, ministre des finances, permettra au crédit national d'accorder aux municipalités les prêts dont elles ont besoin et qui seront gagés par des annuités de l'Etat. Les grandes caisses auxquelles elles s'adressaient d'habitude ayant réduit leurs offres, les communes ont, en effet, reçu des sollicitations d'organismes privés, ce qui serait fâcheux.

D'autre part, des caisses d'assurances sociales pourraient prêter aux communes et le ministre du travail étudie cette question.

D'après la loi nouvelle, le Crédit National fera un emprunt d'un milliard et demi pour effectuer les prêts aux municipalités.

Le Sénat a voté un projet interdisant la fabrication des vins mousseux ordinaires dans le territoire de la Champagne.

La mort du conseiller Prince

A l'issue de l'examen auquel ils avaient procédé, les experts sont tombés d'accord sur les conclusions suivantes :

La nouvelle autopsie et les examens histologiques et radiologiques permettent aux experts de formuler les conclusions suivantes :

La mort du conseiller Prince a été le résultat d'un écrasement par chemin de fer, les lésions d'écrasement ont été produites pendant la vie.

L'examen des coupes histologiques des pommets et des reins démontre que le conseiller Prince avait été soumis à l'inhalation d'une substance volatile très irritante, qui a dû provoquer une anesthésie profonde.

Accord franco-britannique

M. Lamoureux, ministre du Commerce, se rendant à Londres, a quitté Paris, mardi, à 12 h. 10, par la Flèche d'Or.

Le ministre qui va engager des pourparlers en vue de la conclusion d'accords commerciaux et économiques, est accompagné dans son voyage par MM. de La Baume, sous-directeur des relations commerciales au Quai d'Orsay, Bonfond-Craponne, directeur des accords commerciaux au ministère du Commerce, Lesage, directeur des accords commerciaux au ministère de l'Agriculture, et Félipey, chef du cabinet de M. Lamoureux.

En Espagne

Le gouvernement catalan a publié une note dans laquelle la grève est un mouvement contre le gouvernement de la Catalogne.

Il est regrettable, dit la note, que quelques sectaires, afin de simuler la force qu'ils n'ont pas, et pour servir leur compromis, s'unissent aux perturbateurs systématiques.

La note dit encore que le gouvernement de la Généralité de Catalogne réprouve avec énergie la tentative de grève. Toutefois, si se fait surtout à la sagesse des citoyens qui ne se laisseront pas surprendre par ceux qui favorisent les droites d'une façon si regrettable.

En Allemagne

Le ministre du travail a promulgué une seconde ordonnance concernant l'application de la récente loi réglementant le travail en Allemagne.

Cette ordonnance fixe en particulier les conditions dans lesquelles va être créé dans chaque entreprise industrielle ou commerciale d'une certaine importance, un conseil d'hommes de confiance ; le chef d'entreprise établira, de concert avec les chefs de la cellule ouvrière national-socialiste de son entreprise une liste comprenant les noms des employés et ouvriers qu'il propose comme membres du conseil.

Le personnel de l'entreprise sera ensuite appelé à ratifier ou non par un vote secret le choix du chef d'entreprise.

Fâcheuse méprise

Les journaux égyptiens publient le récit d'une aventure arrivée, dans le Soudan, à l'ex-roi d'Espagne.

Parti du Caire, au début de février, pour aller chasser le lion dans les bagnes du fleuve Dender, dans le Soudan, Alphonse XIII, après avoir abattu un fauve, a été l'objet d'une méprise qui pouvait avoir de graves conséquences.

Une patrouille soudanaise, qui s'était

pas été convaincu, pour se refuser à l'évidence, pour croire la vérité différente et qu'on leur cache quelque chose, pour chercher ailleurs d'autres complices. Et voilà bien les plus affreux de ces sombres et sinistres histoires, démodées pour tous, à force de faire douter de tout et de tous, et par l'universelle suspicion qu'elles entretiennent dans les esprits, comme une peste. Car le soupçon est comme le diable, au dire de ce personnage d'Anatole France à qui l'on demandait s'il croyait à son existence, et qui répondait à l'indiscret : « Comment n'existerait-il pas, dès l'instant que vous l'avez nommé ? » — E. H.

Informations

Au Sénat

Mardi, le Sénat a ratifié une convention conclue, le 12 février 1934, entre l'Etat et le crédit national.

Cette convention, ainsi que l'expliquent MM. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, et Germain-Martin, ministre des finances, permettra au crédit national d'accorder aux municipalités les prêts dont elles ont besoin et qui seront gagés par des annuités de l'Etat. Les grandes caisses auxquelles elles s'adressaient d'habitude ayant réduit leurs offres, les communes ont, en effet, reçu des sollicitations d'organismes privés, ce qui serait fâcheux.

D'autre part, des caisses d'assurances sociales pourraient prêter aux communes et le ministre du travail étudie cette question.

D'après la loi nouvelle, le Crédit National fera un emprunt d'un milliard et demi pour effectuer les prêts aux municipalités.

Le Sénat a voté un projet interdisant la fabrication des vins mousseux ordinaires dans le territoire de la Champagne.

La mort du conseiller Prince

A l'issue de l'examen auquel ils avaient procédé, les experts sont tombés d'accord sur les conclusions suivantes :

La nouvelle autopsie et les examens histologiques et radiologiques permettent aux experts de formuler les conclusions suivantes :

La mort du conseiller Prince a été le résultat d'un écrasement par chemin de fer, les lésions d'écrasement ont été produites pendant la vie.

L'examen des coupes histologiques des pommets et des reins démontre que le conseiller Prince avait été soumis à l'inhalation d'une substance volatile très irritante, qui a dû provoquer une anesthésie profonde.

Accord franco-britannique

M. Lamoureux, ministre du Commerce, se rendant à Londres, a quitté Paris, mardi, à 12 h. 10, par la Flèche d'Or.

Le ministre qui va engager des pourparlers en vue de la conclusion d'accords commerciaux et économiques, est accompagné dans son voyage par MM. de La Baume, sous-directeur des relations commerciales au Quai d'Orsay, Bonfond-Craponne, directeur des accords commerciaux au ministère du Commerce, Lesage, directeur des accords commerciaux au ministère de l'Agriculture, et Félipey, chef du cabinet de M. Lamoureux.

En Espagne

Le gouvernement catalan a publié une note dans laquelle la grève est un mouvement contre le gouvernement de la Catalogne.

Il est regrettable, dit la note, que quelques sectaires, afin de simuler la force qu'ils n'ont pas, et pour servir leur compromis, s'unissent aux perturbateurs systématiques.

La note dit encore que le gouvernement de la Généralité de Catalogne réprouve avec énergie la tentative de grève. Toutefois, si se fait surtout à la sagesse des citoyens qui ne se laisseront pas surprendre par ceux qui favorisent les droites d'une façon si regrettable.

En Allemagne

Le ministre du travail a promulgué une seconde ordonnance concernant l'application de la récente loi réglementant le travail en Allemagne.

Cette ordonnance fixe en particulier les conditions dans lesquelles va être créé dans chaque entreprise industrielle ou commerciale d'une certaine importance, un conseil d'hommes de confiance ; le chef d'entreprise établira, de concert avec les chefs de la cellule ouvrière national-socialiste de son entreprise une liste comprenant les noms des employés et ouvriers qu'il propose comme membres du conseil.

Le personnel de l'entreprise sera ensuite appelé à ratifier ou non par un vote secret le choix du chef d'entreprise.

Fâcheuse méprise

Les journaux égyptiens publient le récit d'une aventure arrivée, dans le Soudan, à l'ex-roi d'Espagne.

Parti du Caire, au début de février, pour aller chasser le lion dans les bagnes du fleuve Dender, dans le Soudan, Alphonse XIII, après avoir abattu un fauve, a été l'objet d'une méprise qui pouvait avoir de graves conséquences.

Une patrouille soudanaise, qui s'était

pas été convaincu, pour se refuser à l'évidence, pour croire la vérité différente et qu'on leur cache quelque chose, pour chercher ailleurs d'autres complices. Et voilà bien les plus affreux de ces sombres et sinistres histoires, démodées pour tous, à force de faire douter de tout et de tous, et par l'universelle suspicion qu'elles entretiennent dans les esprits, comme une peste. Car le soupçon est comme le diable, au dire de ce personnage d'Anatole France à qui l'on demandait s'il croyait à son existence, et qui répondait à l'indiscret : « Comment n'existerait-il pas, dès l'instant que vous l'avez nommé ? » — E. H.

Informations

Au Sénat

Mardi, le Sénat a ratifié une convention conclue, le 12 février 1934, entre l'Etat et le crédit national.

Cette convention, ainsi que l'expliquent MM. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, et Germain-Martin, ministre des finances, permettra au crédit national d'accorder aux municipalités les prêts dont elles ont besoin et qui seront gagés par des annuités de l'Etat. Les grandes caisses auxquelles elles s'adressaient d'habitude ayant réduit leurs offres, les communes ont, en effet, reçu des sollicitations d'organismes privés, ce qui serait fâcheux.

D'autre part, des caisses d'assurances sociales pourraient prêter aux communes et le ministre du travail étudie cette question.

D'après la loi nouvelle, le Crédit National fera un emprunt d'un milliard et demi pour effectuer les prêts aux municipalités.

Le Sénat a voté un projet interdisant la fabrication des vins mousseux ordinaires dans le territoire de la Champagne.

La mort du conseiller Prince

A l'issue de l'examen auquel ils avaient procédé, les experts sont tombés d'accord sur les conclusions suivantes :

La nouvelle autopsie et les examens histologiques et radiologiques permettent aux experts de formuler les conclusions suivantes :

La mort du conseiller Prince a été le résultat d'un écrasement par chemin de fer, les lésions d'écrasement ont été produites pendant la vie.

L'examen des coupes histologiques des pommets et des reins démontre que le conseiller Prince avait été soumis à l'inhalation d'une substance volatile très irritante, qui a dû provoquer une anesthésie profonde.

Accord franco-britannique

M. Lamoureux, ministre du Commerce, se rendant à Londres, a quitté Paris, mardi, à 12 h. 10, par la Flèche d'Or.

Le ministre qui va engager des pourparlers en vue de la conclusion d'accords commerciaux et économiques, est accompagné dans son voyage par MM. de La Baume, sous-directeur des relations commerciales au Quai d'Orsay, Bonfond-Craponne, directeur des accords commerciaux au ministère du Commerce, Lesage, directeur des accords commerciaux au ministère de l'Agriculture, et Félipey, chef du cabinet de M. Lamoureux.

En Espagne

Le gouvernement catalan a publié une note dans laquelle la grève est un mouvement contre le gouvernement de la Catalogne.

Il est regrettable, dit la note, que quelques sectaires, afin de simuler la force qu'ils n'ont pas, et pour servir leur compromis, s'unissent aux perturbateurs systématiques.

La note dit encore que le gouvernement de la Généralité de Catalogne réprouve avec énergie la tentative de grève. Toutefois, si se fait surtout à la sagesse des citoyens qui ne se laisseront pas surprendre par ceux qui favorisent les droites d'une façon si regrettable.

En Allemagne

Le ministre du travail a promulgué une seconde ordonnance concernant l'application de la récente loi réglementant le travail en Allemagne.

Cette ordonnance fixe en particulier les conditions dans lesquelles va être créé dans chaque entreprise industrielle ou commerciale d'une certaine importance, un conseil d'hommes de confiance ; le chef d'entreprise établira, de concert avec les chefs de la cellule ouvrière national-socialiste de son entreprise une liste comprenant les noms des employés et ouvriers qu'il propose comme membres du conseil.

Le personnel de l'entreprise sera ensuite appelé à ratifier ou non par un vote secret le choix du chef d'entreprise.

Fâcheuse méprise

Les journaux égyptiens publient le récit d'une aventure arrivée, dans le Soudan, à l'ex-roi d'Espagne.

Parti du Caire, au début de février, pour aller chasser le lion dans les bagnes du fleuve Dender, dans le Soudan, Alphonse XIII, après avoir abattu un fauve, a été l'objet d'une méprise qui pouvait avoir de graves conséquences.

Une patrouille soudanaise, qui s'était

pas été convaincu, pour se refuser à l'évidence, pour croire la vérité différente et qu'on leur cache quelque chose, pour chercher ailleurs d'autres complices. Et voilà bien les plus affreux de ces sombres et sinistres histoires, démodées pour tous, à force de faire douter de tout et de tous, et par l'universelle suspicion qu'elles entretiennent dans les esprits, comme une peste. Car le soupçon est comme le diable, au dire de ce personnage d'Anatole France à qui l'on demandait s'il croyait à son existence, et qui répondait à l'indiscret : « Comment n'existerait-il pas, dès l'instant que vous l'avez nommé ? » — E. H.

SOIRÉE GEORGES DUHAMEL (11 mars 1934)

M. Eugène Grangé, Président de la Société des « Amis du Beau Vieux Quercy », donne d'abord la parole au Secrétaire, M. Emile Laporte, qui, dans une allocution chaleureuse et fortement pensée, exprime à Georges Duhamel l'amitié et l'admiration que tous nous lui avons vouées. Nul besoin, en effet, de le présenter à ce public, qui le connaît et qui l'aime. Il est des conférenciers qui ne laissent aucun souvenir ; ils font songer à ces livres dont on ne sait jamais si on les a lus ; il en est d'autres, au contraire, dont la parole reste inoubliable, parce qu'elle est chargée de vérité et d'expérience humaine, parce qu'elle vient du cœur et touche le cœur. Qui, mieux que Duhamel, est ainsi demeuré vivant en nous ? Je me remémore, l'autre dimanche, les belles soirées de 1931 et de 1932. Les années passent, mais si lourdes qu'elles soient de tristesses et d'angoisses, il est beau de pouvoir se dire : « Tout n'est pas perdu, puisqu'il est encore, dans le monde, des hommes comme celui-là, — non pas lointain, inaccessible, mais tout proche, tout fraternel, qui revient vers nous comme à un rendez-vous amical, — un de ces hommes dont Bergson, dans ses « Deux Sources de la Morale et de la Religion », a défini l'action en ces termes : « Ils ne demandent rien, et pour tout dire, ils ont pas besoin d'exhorter ; ils n'ont qu'à exister ; leur existence est un appel. » — Ainsi en est-il de l'existence de Georges Duhamel. Il fut, dans sa jeunesse, un de ceux que le grand poète américain, Walt Whitman a appelés des « penseurs de plaies ». Je me souviens toujours du temps où, au front, je lisais dans le *Mercure de France*, signée alors du pseudonyme Denis Thibault, la si émouvante histoire de Carré et de Lerondeau. Enfin, quelqu'un comprenait les souffrances des hommes jetés dans la guerre, et y compatissait... Bientôt, la *Vie des Martyrs* allait nous révéler le nom de Georges Duhamel. Et depuis, ce nom, porté par tant d'œuvres probes, belles et généreuses, est devenu, en Europe et au-delà, l'honneur des lettres françaises. — Pourquoi ce vaste rayonnement ? Parce que l'intelligence de Georges Duhamel est, me dites-vous, merveilleusement agile, originale, mais aussi, je crois, et surtout, parce que sa sensibilité est la plus fine, la plus attentive, la plus humaine qui soit ; une sensibilité de médecin, qui écoute les êtres, les ausculte, diagnostique leurs inquiétudes, s'efforce de les en guérir. Tout cela sans prédication, très simplement. — Dois-je l'avouer ? Je me défilais quelque peu d'un moraliste qui ne saurait pas sourire. L'humour est comme la signature même du vrai. Et l'humour, c'est la signature de la vie. Et l'humour, c'est la signature de la vie. Et l'humour, c'est la signature de la vie. Et l'humour, c'est la signature de la vie.

— Un de plus ! La police a arrêté le nommé Jean Barthélémy, né en 1895 à St-Urcize (Cantal), directeur de plusieurs sociétés financières, rue de Chateaudun, à Paris, pour abus de confiance, escroqueries. Le passif s'élève à plusieurs millions. On a également arrêté les nommés Oreaux et Lapou, banquiers à La Roche-sur-Yon, pour escroqueries.

— On annonce la mort de M. Camille Amet, député des Vosges. Il était né en 1870 et était le neveu de Jules Méline.

— Mardi, la mer a rejeté sur le rocher de Basta, à Biarritz, le cadavre d'un poisson volumineux dont la longueur est de 6 mètres et le poids de 900 kilos.

— Le torpilleur japonais « Tomotsuna » a été détruit par une tempête.

— L'équipage de 100 hommes, serait perdu.

— Des douaniers ont arrêté à Marseille, la voiture de M. Racat, inspecteur général de la régie et du cadastre à Beyrouth, dans laquelle ils trouvèrent 92 kilos 500 de haschisch. M. Racat a été écroué.

— L'aviateur Bedel, de Sidi-bel-Abbès a décollé lundi matin d'Alger, sur un simple appareil de tourisme et a atterri à Paris en 11 heures 15.

EN PEU DE MOTS...

— Un de plus ! La police a arrêté le nommé Jean Barthélémy, né en 1895 à St-Urcize (Cantal), directeur de plusieurs sociétés financières, rue de Chateaudun, à Paris, pour abus de confiance, escroqueries. Le passif s'élève à plusieurs millions. On a également arrêté les nommés Oreaux et Lapou, banquiers à La Roche-sur-Yon, pour escroqueries.

— On annonce la mort de M. Camille Amet, député des Vosges. Il était né en 1870 et était le neveu de Jules Méline.

— Mardi, la mer a rejeté sur le rocher de Basta, à Biarritz, le cadavre d'un poisson volumineux dont la longueur est de 6 mètres et le poids de 900 kilos.

— Le torpilleur japonais « Tomotsuna » a été détruit par une tempête.

— L'équipage de 100 hommes, serait perdu.

— Des douaniers ont arrêté à Marseille, la voiture de M. Racat, inspecteur général de la régie et du cadastre à Beyrouth, dans laquelle ils trouvèrent 92 kilos 500 de haschisch. M. Racat a été écroué.

— L'aviateur Bedel, de Sidi-bel-Abbès a décollé lundi matin d'Alger, sur un simple appareil de tourisme et a atterri à Paris en 11 heures 15.

NOS ÉCHOS

L'honnête intermédiaire.
Voici le mot typique d'un « homme d'affaires » soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre Stavisky et plusieurs personnalités dont les noms figurent — dit-on — sur des talons de chèques.

Il protestait, il finit par trouver l'argument décisif.

— Demandez à chacun de ces personnages combien je lui ai remis. Si c'est la même somme inscrite sur le talon, vous aurez la preuve que ce n'est pas moi qui ai été l'intermédiaire.

— Comment cela ?

— Alors, haussant les épaules dans un mouvement d'un cynisme indigne :

— Me croyez-vous capable de n'avoir pas gardé une commission ?

Partout la même chose.

Mlle Edwige Feuillère refait ses débuts sur les théâtres du boulevard. Avant d'entrer à la Comédie-Française, elle avait figuré avec bonheur dans une opérette des Bouffes, mais c'est la première fois qu'elle jouera la comédie hors le Théâtre-Français ou les tournées.

— Le public du Français le regrette, lui disait lors d'une des dernières répétitions de travail des Variétés, une sociétaire, et nous aussi. Nous l'admiration beaucoup.

— Oui, répondit malicieusement Mlle Feuillère, vous m'admirez, mais vous ne me le pardonnez pas.

Autour de l'Affaire.
Au Palais, on commente toujours passionnément l'affaire Prince. Toutes les hypothèses ont leurs partisans et leurs détracteurs : suicide ? assassinat ? mafia ?

— En tout cas, disait l'autre jour M. J.-L. Tixier, ce n'est pas un crime policier, on a retrouvé l'argent.

Plus loin, un avocat proclamait :

ne crois pas au progrès, parce qu'il pense que l'on n'aura jamais assez de fer, ou jamais assez de charbon ou d'acier, ou d'ondes courtes. C'est une variété qui tend à disparaître.

« L'autre contempteur sait bien que le fer et le charbon ne manquent pas et il le déplore. Considérant avec horreur un avenir tout de fer et de charbon, il adjure l'humanité de revenir à l'état de nature. Ce contempteur s'appelle Jean-Jacques, et ce matin Gandhi. »

Ce que Duhamel veut, lui, c'est librement connaître, comprendre, juger, critiquer le temps dans lequel il vit. Et il aborde le problème du machinisme — non pas en homme politique, non pas en économiste (« que les économistes, couronnés de chiffres, soient courtoisement conduits à la porte de la cité ! ») — mais en moraliste. Avec M. Daniel Rops, l'auteur du « Monde sans âme », il distingue l'outil et la machine, l'outil étant « un instrument qui permet à l'homme de faire son travail mieux, plus aisément, plus vite » ; la machine étant « un appareil qui met en œuvre des forces naturelles et ne laisse à l'homme qu'une besogne de direction ou de surveillance ».

Et, sans doute, ce qui différencie l'homme « des autres animaux » (ici nous rejoignons Bergson), c'est le pouvoir de fabriquer des outils, des machines ; c'est lui seul à suivi ce chemin paradoxal et vraiment surprenant ; le développement par l'adjonction indéfinie d'appareils étrangers à son organisme. Mais il faut que la machine soit au service de l'homme, et non l'homme à son service. Il est dangereux qu'elle s'introduise, comme elle le fait de plus en plus, dans les travaux intellectuels. Par la faute de la machine à calculer, de la machine à écrire, du phonographe, il vient à un temps où « nul homme bien élevé ne saura plus faire une opération, écrire avec une plume ou jouer du piano » ; où le calcul, l'enseignement de la musique auront disparu des programmes scolaires. Aux Dieux ne plaise ! Duhamel étudie ensuite, à propos des nouvelles méthodes médicales, l'action du machinisme sur la sympathie, dont il a dit magnifiquement, dans *l'Humaniste et l'Autonome* : « La sympathie n'a ni ruse, ni méthode. Elle s'élanche, elle s'évapore, elle plane au-dessus de la douleur étrangère et, soudain, s'abat, soudain, fond. Je dis bien fond, comme l'aigle, et fond aussi comme la cire qui se déforme, se modèle, s'imprime et s'incorpore. » La médecine, donc, a fait de grands efforts pour tirer parti des inventions modernes ; « la physique, la mécanique, la chimie, collaborent avec la biologie pour aider soit au diagnostic des maladies, soit à leur traitement ». Or, il n'est pas sans danger cet enrichissement ne soit pas une cascade de péril. « Hier encore, le bon médecin s'efforçait d'obtenir la confiance du malade et d'avoir, avec l'être souffrant, un contact humain, analogue au phénomène de communion ». Mais, de plus en plus, le médecin moderne exige des renseignements chiffrés, un dossier complet de fiches établies par le radiologue, le cytologiste, le chimiste, l'oculiste, l'oto-rhino-laryngologiste, etc. « Dans les grands centres américains d'examen médicaux, le malade, avant de recevoir un oracle dactylographié, chemine de laboratoire en laboratoire, comme une auto d'équipe en équipe, au fil de la chaîne ». Danger de semblables méthodes ; la médecine tend à perdre son caractère humain. Et Duhamel, remontant aux années de guerre, évoque ses souvenirs de médecin dans une ambulance chirurgicale de corps d'armée, puis dans une ambulance (ce qui signifie en bon français une ambulance chirurgicale automobile) ; l'autochir était comme une usine au travail rationalisé ; les méthodes gagnaient, sans cesse, en audace, en certitude, mais les blessés restaient en inconnus, à qui le médecin ne pouvait donner nulle assistance affectueuse. « Le climat du machinisme n'est pas le climat de la sympathie ». « Le suprême péril du machinisme, c'est de tuer la sympathie et d'élever autour des êtres une muraille de solitude. »

— Mais encore, me demandera-t-on ? — Alors, voici :

« L'auteur des *Scènes de la vie future* et des *Querelles de famille*, s'est d'abord défini d'être un contempteur du progrès. « Le contempteur du progrès ne laisse pas de présenter des variétés, j'en distingue deux principales : en premier lieu, je vois l'homme qui, tel M. Thiers,

« Et meurtre est signé.
Et M^{rs} Georges Daumas de répliquer :
— Oui, il est signé... illisible ! »

Lapsus.
Aux Assises, le Président Fredin interroge un homme qui, par jalouse, a tué sa femme ;

— Vous aviez toujours dit, commente le magistrat, que vous vous tueriez d'abord et que vous tueriez votre femme après ?

Alors l'inculpé, sans remarquer le lapsus que le Président ne remarque pas lui-même, répondit :

— Oui, c'est vrai !

Le beau titre.
Aspirant au ruban rouge, un électeur écrivait dernièrement à son député. Ce

lui-ci lui demanda quel titre il pouvait invoquer. Le candidat lui répondit par courrier : « Mon cher Député, j'ai souvent entendu dire que des personnes étaient décorées à titre posthume. Eh bien ! si pour moi vous ne voyez pas d'autres titres... faites-moi décorer à titre posthume ! »

La roublarde ingénue.
En 1774, la ville de Paris imagina, en l'honneur du mariage du comte d'Artois, de marier des filles. Il y en eut une, assez naïve, qui vint seule se faire inscrire. On lui demanda où était son amoureux.

— Je n'en ai point, répondit-elle, je croyais que la ville fournissait de tout.

Et la ville, en effet, lui choisit un mari.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

SOIRÉE GEORGES DUHAMEL
(11 mars 1934)

Suite de l'article de 1^{re} page

Cependant, voici que l'homme admet la mécanique dans sa sympathie; voici qu'il se met à souffrir d'accidents ou troubles de mécanopathie, c'est-à-dire d'accidents ou troubles liés à des lésions réelles ou imaginaires, apparentes ou cachées, de ces machines qu'il nous faut désormais considérer comme les annexes de notre organisme essentiel. Voici que nous avons mal à notre téléphone, à notre machine à écrire, à notre automobile. Et, tout à l'heure, Mme Blanche Duhamel, nous lira, avec beaucoup d'expression et de vie, quel es pages bien savoureuses de *Querelles de famille*, où Georges Duhamel a raconté les tourments, les angoisses de Grégoire, ou le nouveau malade imaginaire, qui souffrant de son auto, la confie sans cesse à M. Croquet, le médecin, je veux dire le maître mécanicien, le garagiste.

Pour conclure, Duhamel veut défendre l'esprit contre le machinisme. « Il ne s'agit pas de répudier la machine, mais de s'opposer à ses empiétements. » « Seule une culture humaine, humaniste, individualiste, peut permettre à l'homme de dominer ses conquêtes, de n'être pas la dupe, et la victime. » La lutte est désormais entre l'humanisme et l'automate. « C'est dans un humanisme et dans un individualisme harmonieux que gît le secret d'une discipline grâce à laquelle, demain, l'homme pourra trouver son nouvel équilibre et vivre en bonne intelligence avec ses créatures et avec ses ouvrages. »

Telle fut cette plaisante et émouvante conférence, Georges Duhamel nous a admirablement expliqué le sens exact de quelques-uns de ses livres qui, selon son expression même, sont « parfois railleurs et paradoxaux ». Il s'était plu à citer ces vers de Paul Valéry :

Ni la ni compris ?
Aux meilleurs esprits
Que d'erreurs promises !

Non, pas d'erreurs, pas de malentendus possibles. Comme un sourire, une inflexion de voix, éclaire bien la pensée ! Partout où passe Duhamel il renoue ainsi avec ses lecteurs, avec ses auditeurs, le pacte de sympathie. L'amitié a besoin de présence réelle. Et il est des présences qui nous font du bien, qui nous allègent de nos soucis, de notre médiocrité. Qui vous voit, qui vous entend, Georges Duhamel, sent mieux désormais la dignité de l'homme.

Pierre MENANTEAU.

Election d'un adjoint

M. Pouzalgues, conseiller municipal a été élu, dimanche, adjoint au maire de Miers, par 9 voix sur 12 votants.

LA SEMAINE PROCHAINE

TARZAN
(L'homme singe)

Au service
de la Santé publique

Le livre de Paul Garnal continue de faire sa route. La presse médicale et pharmaceutique ne cesse de lui consacrer des articles, — éloges ou critiques — et de discuter les thèses qu'il expose. Citons, entre autres, cet extrait de la revue *l'Evolution pharmaceutique*, dans son numéro de février dernier.

Nous avons promis de donner une analyse du copieux travail de notre confrère Garnal, dont nous avons signalé l'apparition.

Cet ouvrage est précédé d'une préface de Justin Godart, ancien ministre de la Santé publique, et cette préface dit, d'une façon définitive, le mérite d'un tel travail.

Courage et indépendance pour un auteur d'aborder les problèmes sociaux les plus variés, et principalement celui de la Santé publique. Nécessité de coordonner les divers services administratifs, et de mettre cette Santé publique entre les mains d'une Direction unique, organe d'une politique sanitaire nationale : voilà le but que poursuit l'auteur.

Son ouvrage qui dépasse ainsi le cadre des seules professions médicales et pharmaceutiques, est un aboutissement logique du travail raisonné, et peut être un peu abstrait aux yeux des pharmaciens, travail auquel Garnal a consacré toute son existence.

Les confrères qui reçoivent l'*Action Pharmaceutique*, ont été peut-être souvent offusqués par l'ampleur des sujets que traite Garnal. Celui-ci n'a jamais voulu sacrifier à la polémique vaine, aux petits détails professionnels dont l'actualité constitue tout l'intérêt.

Il s'est toujours placé sur un plan supérieur, et cette élévation dans le but et dans la pensée n'a peut-être pas toujours eu sa récompense. Qu'importe à Garnal ? C'est un architecte qui s'inspire des leçons du passé et prend les leçons du temps présent, pour édifier le futur. Son œuvre dépasse nos conceptions professionnelles et égoïstes, mais elle restera une source d'enseignements pour ceux qui ont la charge d'étudier et de coordonner le grave problème de la Santé publique.

En ce sens cette œuvre continue n'est pas précisément comme on l'aurait désiré peut-être, une œuvre de défense pharmaceutique, c'est une œuvre sociale pour la défense contre la maladie dans le domaine national.

Il appartenait à un membre du Conseil Supérieur de l'Assistance publique de présenter à ses pairs le fruit de ses études et de ses méditations. C'est ce qu'a voulu faire Garnal en publiant son livre. Ce faisant, il rendra d'incalculables services à ses collègues de la Commission Supérieure.

« Plus de lumière », disait Goethe, en mourant.

LA SEMAINE PROCHAINE

TARZAN
(L'homme singe)

Le crime de Grisolles

L'attentat contre le chauffeur de taxi

Poursuivant leur enquête, les gendarmes de St-Céré se rendirent dans les bois de la commune de St-Médard-de-Pressac. Ils trouvèrent dans une clairière des écrous, des morceaux d'aluminium tordus, ainsi qu'une ouverture maculée d'huile et de cambouis. C'est dans cet endroit désert que Cluzel démontra le taximètre de l'auto et fit disparaître le numéro de la ville. Une douille de revolver fut trouvée sous le siège de la voiture.

M. Vinogradov, de Toulouse, propriétaire du taxi que conduisait le chauffeur Podowski, s'est rendu à St-Céré et a pris livraison de la voiture qu'il a ramenée à Toulouse.

L'état du chauffeur Podowski se serait, dit-on, légèrement amélioré.

A l'instruction, à Montauban

Cluzel a été interrogé par le juge d'instruction de Montauban sur son équipée du vendredi 9 mars. Cluzel qui, dit-on, est déprimé, abattu, a raconté sa triste randonnée après la tentative d'assassinat qu'il avait commise à Grisolles.

Selon le meurtrier, aussitôt après la scène sanglante, il se serait rendu à Castelsarrasin. De là, il serait allé à Montauban. Ensuite, il serait reparti vers Cahors. Entre Cahors et Montauban, vers 3 h. 45 du matin, le couple se serait arrêté sur la route pour attendre le lever du jour. Enfin, après avoir acheté dix litres d'essence, à 3 kilomètres de Cahors, à La Beyne, Cluzel et son amie seraient entrés en ville, espérant que les journaux du jour seraient déjà mis en vente. Ne trouvant pas de kiosque ouvert, ils reprirent leur route vers Souillac avec l'intention de descendre dans un hôtel de cette ville. Ils modifieraient leur itinéraire, ne firent que traverser Souillac et, passant par Vayrac et Bretenoux, finalement s'arrêtèrent à Martel. Ils achetèrent, dans ce chef-lieu de canton dix litres d'essence. Entre temps, ils avaient pris une collation à Treil, commune de Loupiac. Toutes ces dépenses furent payées.

Cluzel et Yvonne Marconnié roulerent vers Padirac, pour regagner Saint-Céré et prirent la pittoresque route des gorges d'Autoire. Dans ce village, ils durent encore se munir de deux bidons d'essence chez une épicière, Mme Joséphine Lamothe. Cluzel n'ayant plus d'argent pour solder cet achat, déclara à la vendeuse qu'il avait oublié son portefeuille à Saint-Céré, dans sa chambre et il proposa à l'épicière de lui laisser en gage de l'essence la roue de secours de sa voiture. La marchande n'accepta pas cette proposition, mais consentit du crédit à Cluzel. Toutefois, elle eut la précaution de prendre le numéro de la voiture.

C'est au retour de cette randonnée hasardeuse et désordonnée que Jean-Guy Cluzel et son amie furent arrêtés à Saint-Céré.

LE LOT A PARIS

Dimanche, 4 mars, P.U.S. du Quercy matche avec le S.S. Alsthom. Ces derniers étant très incomplets, sans distinction de Club les joueurs se divisèrent et firent une excellente partie d'entraînement.

Dimanche, 11 mars, P.U.S. du Quercy bat A.S. Toulousain par 3 points à 3. Très en verve les joueurs de P.U.S.Q. nous font assister à une belle démonstration de rugby. Tous s'en donnent à cœur joie. Malgré le terrain boueux ce ne fut qu'une suite brillante de passes, attaques et contre-attaques. Malgré le score de 18 à zéro à la mi-temps, l'A.S. Toulousaine joua de bout en bout et parvint à sauver l'honneur. Par son jeu clair, rapide, et surtout correct P.U.S.Q. se crée de réelles sympathies sur les terrains de la capitale. — VIALATTE.

Gendarmerie

M. Daydou, maréchal des logis de gendarmerie, à Limogne, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Au P.-O.

M. Chapon, chef d'équipe et Mme Chapon, chef de la station de Payrignac, sont nommés à St-Cyprien (Dordogne).

M. Jehan est nommé chef de district à St-Denis près Martel.

Examen pour Brevet de Chef de Section des Sous-Officiers de Réserve Télégraphistes.

Le Colonel commandant le 28^e Régiment du Génie, fait connaître qu'une session pour l'examen du brevet de Chef de Section des Sous-Officiers de Réserve Télégraphistes aura lieu à Montpellier, caserne du 28^e Génie, les 9 et 10 avril 1934.

Les Sous-Officiers de Réserve inscrits aux Ecoles de perfectionnement de la 17^e Région qui n'appartiennent pas à des classes obligatoirement convoquées cette année et qui désirent se présenter à cet examen, adresseront le plus tôt possible (25 mars au plus tard), une demande de candidature au Colonel, directeur de la P.M. et I.O.R. Cette demande sera transmise par le Directeur d'Ecole de perfectionnement de l'intéressé qui y joindra la feuille de renseignements prévue par la circulaire du 26 août 1932 insérée au *Bulletin* d'avril 1933 des E.P.S.O.R., page 126.

LA SEMAINE PROCHAINE

TARZAN
(L'homme singe)

Histoire populaire
du Quercy

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué la souscription au second volume de l'*Histoire Populaire du Quercy* n'a pas donné les résultats attendus. Nous ne voulons pas savoir pourquoi certains concours nous ont fait défaut.

Nous avons reçu 103 adhésions et 36 demandes du 1^{er} volume, en ajoutant une souscription du Ministère de l'Education nationale s'élevant à 137 fr. 50 (sic), cela représente une somme totale de 3.662 fr. 50.

Or, l'impression du volume projeté ; 23 feuilles à raison de 425 fr. l'une — prix le plus favorable fait par l'imprimerie Coueslant (1) — s'éleverait à 9.775, somme à laquelle devraient s'ajouter les frais de port (2 fr. par volume), taxes, etc., soit, au bas mot, une dépense totale de 11.000 à 11.500 fr.

Dans ces conditions, nous croyons devoir renoncer à la publication projetée. Mais nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont offert leur sympathique concours et à leur exprimer le vif regret de ne pouvoir leur donner satisfaction.

L. SAINT-MARTY.

(1) Imprimerie régionale (*La Dépêche*) : 443 fr. — Etablissements Mellotée, Paris-Châteauroux : 485 fr..

LA CRISE DES RESINEUX

Une délégation des Sénateurs et Députés des Landes, de la Gironde, du Lot et du Lot-et-Garonne, dont faisait partie notre représentant au Sénat, M. Louis Garrigou, s'est présentée samedi chez M. Gaston Doumergue, Président du Conseil, accompagnée de M. le Préfet des Landes. Elle a attiré l'attention du chef du Gouvernement sur la gravité de la crise résineuse et les répercussions d'ordre social qu'elle peut entraîner.

Le Président Doumergue a assuré à la Délégation que le Gouvernement soutiendrait, de toute son autorité, le projet de loi devant le Sénat.

Compatriote

Notre compatriote, Mlle Valentine Bonhomme, professeur de français en Angleterre où elle exerce depuis plusieurs années, est nommé officier d'Académie. C'est en présence des notabilités de la colonie française de Londres que les palmes lui ont été remises par le consul de France. Nous adressons nos félicitations à Mlle Bonhomme.

Le cas du docteur Molinié

Nous avons indiqué que le docteur Molinié, de Gagnac, condamné à 1 an de prison et à 2 ans d'interdiction d'exercer la médecine, avait demandé à effectuer sa peine en cellule, afin de bénéficier du quart de la peine.

Après avis favorable de la Commission de surveillance de la maison d'arrêt, l'administration pénitentiaire vient de lui donner avis conforme. Dès lors, le docteur Molinié va être transféré à la prison de Montauban pour sa mise en cellule, la prison de Cahors n'ayant pas de locaux de ce genre.

L'infanticide de Puybrun

La fille Cérés, inculpée d'infanticide a choisi M. Bernard de Valon, comme défenseur.

Police

Notre compatriote, M. Maynard, de Bétaille, est nommé agent de police à Constantine.

Un phénomène

M. Pradines, propriétaire à Cajare, a eu la surprise de constater qu'une de ses vaches avait mis au jour un veau qui porte un double appareil caudal.

Bientôt

le plus grand Cirque d'Europe
à Cahors
MARDI 20 MARS
Soirée à 20 h. 30
Grande cavalcade à 15 heures
Cirque Franco-Américain
du Capitain
BUFFALO-BILL

Ne dites pas que vous connaissez le Cirque FRANCO-AMERICAIN, du Capitain BUFFALO-BILL, parce que vous l'avez déjà vu. Car son spectacle de 1934, entièrement nouveau bouleverse toute imagination possible. BUFFALO-BILL a recherché et engagé, à des prix d'or, des attractions sensationnelles, dans le monde entier ; pour prouver au Public que le Cirque n'est pas mort, il existe encore des attractions à grand spectacle que seule, l'arène de 4.300 m² peut présenter 350 Personnes en piste. Quand vous aurez vu ce spectacle, il vous restera longtemps dans la mémoire et vous jugerez par vous-même que BUFFALO-BILL est bien le plus grand organisateur de spectacles, voyageant dans le Monde entier. Dans plusieurs capitales étrangères, il possède soit un Cirque stable ou un Jardin Zoologique, leur permettant de se procurer des attractions toujours nouvelles.

C'est au Cirque BUFFALO-BILL que vous verrez une exhibition unique au Monde.

« Une Famille de Pingouins Royaux. » Visitez la ménagerie avec 200 spécimens recherchés dans toute la Faune d'Afrique et d'Asie.

Tous les jours, grande Cavalcade défilant dans les rues de votre ville, avec des chars féériques représentant tous les pays du Monde. Public, si vous ne voyez pas son spectacle, ne manquez pas de voir sa cavalcade de

1934

LA SEMAINE PROCHAINE

TARZAN
(L'homme singe)

CAHORS
Affreux accident

Une femme écrasée par un camion

Mercredi, vers 13 h. 30, Mme Maria Da-Pieddade, épouse Da-Souza, d'origine portugaise, 21 ans, se rendait à son travail, chez M. Frayssinet, chiffonnier, quai Ségur, et descendait la rue Clemenceau. Elle était avec une amie, Mme Séverin.

Au tournant de la rue St-Urcisse, déboucha un camion avec une remorque transportant des pylônes et mesurant 15 mètres de longueur. Les deux femmes s'arrêtèrent contre le mur de la maison Plantade, car la rue était étroite pour pouvoir passer à côté du camion.

Malheureusement, au moment où la voiture tournait rue St-Urcisse, Mme Da-Souza, qui se trouvait appuyée au mur, glissa et tomba la tête la première, sous une roue de la remorque. La pauvre femme eut la tête littéralement écrasée. Des témoins se précipitèrent au secours de la victime, mais elle avait été tuée sur le coup.

Sur les lieux de l'accident arrivèrent MM. Solinhac, commissaire de police, Testas, juge d'instruction, Combalduin, substitut, qui firent les constatations d'usage. Le corps, recouvert d'un linge, était étendu dans la rue.

A ce moment, arriva le mari de la victime, le pauvre homme souleva le drap et apercevant l'horrible spectacle du cadavre dont la tête était écrasée, il se dressa en poussant des cris de désespoir, et essayant de se briser la tête contre le mur. Les témoins de cette scène poignante entraînèrent Da-Souza dont la douleur était immense.

Hélas ! le pauvre homme, âgé de 27 ans, n'était marié que depuis 3 mois, en secondes noces. Sa première femme était morte, victime, également d'un accident.

Le corps de Maria Da-Souza a été transporté à l'hôpital où il a été examiné par les docteurs qui ont constaté l'écrasement complet de la boîte crânienne et des os de la face, avec projection de matières cérébrales.

Une enquête a été ouverte par M. le Commissaire de police pour établir les responsabilités de l'accident. Le camion-remorque appartient à M. Pignières, entrepreneur de transports à Lascabanes et était piloté par M. Barthe, de Cahors.

Il avait été amené au garage Grellet, place St-Urcisse, pour des réparations et le chauffeur, rentrant en ville, avait cru devoir passer dans les rues St-Urcisse et Clemenceau.

Il est certain que ce n'est pas la première fois qu'il avait fait ce trajet, mais il semble que le passage de camions de cette dimension devrait être interdit à l'intérieur de la ville dont les rues étroites et sinueuses ne sont pas faites pour des transports de ce genre.

Cet affreux accident a causé à Cahors une vive émotion.

Contributions directes

Notre compatriote M. Lacoste, contrôleur rédacteur des Contributions directes à Cahors, est nommé contrôleur principal à Vierzon. Nous adressons à M. Lacoste nos vives félicitations, mais également nos regrets de le voir quitter Cahors dont il est originaire et où réside sa famille. Ses nombreux amis, ses collègues et ses anciens camarades du Lycée Gambetta, espèrent bien que la séparation sera de courte durée.

Notariat

M. Souchard est nommé notaire à Cahors, en remplacement de M. du Mas de Vaucouleurs.

Don au bureau de bienfaisance

Le Maire de Cahors adresse ses bien sincères remerciements à M. Popovitch, coiffeur, rue Foch, qui, à l'occasion de sa naturalisation, a versé 250 francs au Bureau de Bienfaisance de la Ville.

Classes 1888-1899

Les camarades des classes 1888-1899 sont informés que le banquet aura lieu le dimanche 25 mars, hôtel du midi, à 12 heures. Le prix du banquet est fixé à 25 fr. Les camarades sont invités à adresser les adhésions à M. Faurie, place des Tabacs, avant le 18 mars, dernier délai.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Libessart, receveuse des P.T.T., en retraite, décédée à Cahors, à l'âge de 81 ans. Nous adressons à la famille, à sa fille, Mlle Libessart, dame employée au bureau de postes de Cahors, nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Parrayre, décédé à l'hôpital de Cahors, où il avait été transporté pour subir une opération chirurgicale. Nous prions son fils, M. Parrayre, gendarme à Cahors, Mme Parrayre et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Contre la fraude

Des échantillons, de lait, de farine, de pain et de blé ont été prélevés chez divers commerçants. Les échantillons ont été envoyés aux laboratoires aux fins d'analyse.

LA SEMAINE PROCHAINE

TARZAN
(L'homme singe)

IL A TOUCHE LE PRIX DU SANG

Nous avons mentionné que le Polonais Szynals, dont la femme fut assassinée par Barbet, le propriétaire du château d'Estournels, devait, conformément à l'arrêt de la Cour d'assises, toucher une indemnité de 40.000 fr. : 30.000 fr. pour sa fillette et 10.000 francs pour lui.

Après deux ans de procédure pour faire payer la famille Barbet et après de nombreux et très vifs incidents, Szynals a accepté de toucher un acompte de 22.000 fr., étant entendu qu'il reste créancier pour le surplus.

Samedi, l'affaire a été réglée par M. Solinhac, Commissaire de police. Ce ne fut pas sans peine. Mais le résultat est obtenu. MM. Bouyssou, notaire, Cazes, avoué, ont expliqué à Szynals qu'il avait intérêt à signer.

Quand les signatures furent données, Szynals prit l'argent puis il alla déposer 21.000 fr. à la Banque, ne gardant devers lui qu'un billet de mille. Il s'est rendu à Brive chercher sa fillette qu'elle est chez des Polonais. Après quoi il reviendra à Cahors faire un dernier pèlerinage sur la tombe de sa femme et retournera en Pologne où il compte acheter une propriété.

Tournée de Conférences de M. de Gerlach

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. de Gerlach, ancien député du Reichstag, ancien secrétaire d'Etat du Reich, ancien président de la Ligue des Droits de l'Homme allemande, visitera prochainement les localités de Souillac, Figeac, Cahors, Castelnaud et Montcuq, comme délégué du Comité Central.

L'illustre proscrip du fascisme hitlérien traitera le sujet suivant : « La France, l'Allemagne et la Paix européenne. » — *Le Secrétaire* : P. LARQUE.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion vendredi, 16 mars, à 20 h. 30, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : 1. La Ligue et la Campagne pour la défense des libertés ; — 2. La Ligue et le Sionisme ; — 3. La Ligue et l'affaire Sznal ; — 4. Organisation de la tournée de Conférences de M. de Gerlach, délégué du Comité central ; — 5. Renouvellement du tiers sortant du Comité central ; — 6. Communications diverses ; — 7. Adhésions nouvelles.

AU ROBINSON

SAMEDI 17 MARS

Le Grand Accordéoniste
ALEXANDER

Entrée : Messieurs, 5 fr. Dames, 2 fr.

CONCERT PUBLIC

Dimanche, les « Amis de l'Harmonie » ont donné sur les Allées Fénelon le concert public que nous avons annoncé. Le programme, très bien composé fut exécuté avec art par les musiciens, sous la direction de M. Nouyrit.

MM. Larfargue, Garrigou et Balzeau, solistes, obtinrent un vif succès. Les applaudissements ne leur furent pas ménagés ainsi qu'aux membres des « Amis de l'Harmonie » dont le public assez nombreux, malgré le mauvais temps, apprécia beaucoup le talent.

Nos félicitations aux excellents musiciens et à leur dévoué directeur.

Bal de la Chorale du P.-O.

Samedi soir, a eu lieu dans les salons de l'hôtel Terminus, le bal organisé par la Chorale du P.-O. Aux accords d'un orchestre de premier choix, les nombreux couples qui avaient répondu à l'invitation des organisateurs prirent part aux diverses danses, modernes et anciennes. Le bal fut très animé et ce n'est qu'au matin que danseuses et danseurs se retirèrent pour aller prendre un repos bien mérité. Nos félicitations aux organisateurs.

EDEN

SEMAINE DE GRAND GALA

DU JEUDI AU DIMANCHE
en soirée à 8 h. 45
VENDREDI, exceptionnellement, soirée
Dimanche, matinée à 14 h. 45
Si vous ne voulez pas riez
ne venez pas voir



Le plus grand film comique
réalisé à ce jour
La légendaire succès du Théâtre Dijazit
EN PREMIERE PARTIE
CARGO, Documentaire.
L'ATELIER DU PERE NOEL, Dessin animé
en couleurs
ACTUALITES PARLANTES Fox Movie-tone.

LA SEMAINE PROCHAINE

TARZAN
(L'homme singe)

PALAIS des FÊTES

PROGRAMME

JEUDI 15, SAMEDI 17, DIMANCHE 18 Mars, à 20 h. 45.
DIMANCHE, matinée à 14 h. 45

LE FILM
D'UNE
GENERATION



La semaine prochaine deux grands films
Danseuses pour Buenos-Ayres avec la grande vedette internationale Dita Parlo

et CONDUISEZ-MOI MADAME ! avec Armand Bernard, Jeanne Boitel, Rolla Norman

Bientôt **ROGER-LA-HONTE** avec Constant Rémy

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Mardi soir, à 20 h. et demie, a eu lieu, dans une salle de la Mairie, la réunion du Groupe cadurcien pour le « Suffrage des femmes ».

LES « MYOSOTIS »

La Société Féminine de Gymnastique et d'Education physique Cadurcienne, les « Myosotis », a tenu dimanche dernier son assemblée générale.

Elle avait à compléter son Comité Directeur et à nommer deux membres supplémentaires à ce Comité.

Voici sa composition pour l'année 1934 : Présidente : Mme Chapou, Directrice d'école en retraite ; Vice-Présidentes : Mme Lafargue, Directrice d'école à Cahors ; Mme Gineste, Directrice d'école à Cahors ; Trésorière : Mme Deleuze ; Secrétaire : Mlle Cat ; Assesseurs : Mmes Barreau, Conquet, Caussanel, Mchin.

Les rapports moraux et financiers de l'année 1933, sont lus et approuvés.

Le comité fait part à l'assemblée des résultats obtenus l'année dernière, résultats très encourageants sous tous les rapports, mais qui devraient être bien plus, si tous les parents voulaient se rendre compte des bienfaits que peuvent retirer leurs enfants d'une éducation corporelle bien comprise, et de la fréquentation assidue d'un milieu aussi sain, moralement et physiquement, que celui des « Myosotis ».

Enfin, il est parlé du calendrier de 1934.

Ce calendrier s'avère très chargé. Il est vrai d'ajouter que les sorties de l'année dernière ont été unanimement appréciées. Partout, les « Myosotis » ont fait applaudir leur grâce, leur fraîcheur, leur correction, et leur apparition sur les différents terrains de sports de la région était le signal d'enthousiasme braves.

Cependant, l'année 1933, n'a constitué qu'une période de « débrouillage » et de mise en train. 1934, verra nos jeunes filles s'attaquer à un programme plus élevé.

Des ensembles en musique, des danses rythmiques sont déjà en chantier et nous pouvons ajouter que c'est le public cadurcien qui aura la primeur de ces présentations, au cours d'une fête des Myosotis, fête dont la date est déjà retenue.

Nous ne pouvons en dire plus long pour l'instant, mais, d'ores et déjà, nos jeunes sportives préparent trois sorties auxquelles elles ont été invitées.

On voit, par ce court résumé toute l'activité déployée par cette Société, nouvelle venue, qui fait, non seulement tous ses efforts pour développer ses adeptes et les maintenir en bonne santé, mais dispose encore de cette santé pour l'agrément et la distraction de ses contemporains. — Pour le Comité : La Secrétaire : Mlle CAT.

Chorale mixte du P.-O.
Les 1^{er} et 2 avril, les membres de la Chorale mixte du P.-O., se rendront à Paris, où ils donneront un concert dans la salle des Fêtes des sociétés du Quercy.

Accident
M. Servan, chauffeur à l'usine à gaz, était occupé à charger un des fours lorsqu'un corps étranger atteignit à l'œil et se logea dans la cornée. 10 jours d'incapacité de travail.

Brûlé à la main
M. Guilhou, employé à l'usine à gaz, ramonait une des colonnes montantes dans la salle des fours, lorsque des gouttes de goudron bouillant tombèrent sur sa main droite. Incapacité de travail de quelques jours.

Basket-ball : Match de championnat.
Le dernier match de championnat, livré par la « Grappe sportive », aura lieu dimanche prochain, 18 mars, sur le terrain de Sauzet. Nos deux équipes rencontreront ce jour-là les deux redoutables équipes de l'avenir cazalais.

Escalouzes
Tombé d'une échelle. — M. Henri Amalric, cultivateur, était monté sur une échelle pour attacher les sarments d'une treille. Tout-à-coup, il perdit l'équilibre et tomba de l'échelle. Dans la chute, il s'est fracturé un poignet. Nous souhaitons à M. Amalric une prompt guérison.

Arondissement de Cahors
Castelnau-Montriat
Foire du 13 mars 1934. — La foire du 13 mars, favorisée par une assez belle journée a fait l'objet d'actives transactions. Près de 200 veaux, 20 invendus. Baisse sur les veaux de qualité ordinaire. Vente lente des bœufs de travail.

Beaucoup de marchands forains assez satisfaits des affaires réalisées. Cours pratiqués : Bœufs de travail, 3.500 à 4.000 fr. ; vaches de travail, 2.500 à 3.600 fr. ; Génisses, 1.600 à 2.600 fr. ; bouvillons, 1.800 à 2.400 francs, le tout la paire ; bœufs de boucherie, 2,20 à 2 fr. 80 ; vaches de boucherie, 1, 90 à 2 fr. 40 ; veaux de lait, 3,50 à 5 fr. quelques extras à 6 fr., le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 100 à 150 fr. ; brebis, 120 à 180 fr., la pièce ; moutons gras, 4 fr. ; agneaux, 5 fr. ; chevreux, 5 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 230 à 280 fr., les 50 kilos ; porcelets, 150 à 260 fr., la pièce (suivant grosseur) ; poulets, 4 fr. ; pintades, 5 fr. ; canards, 4 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 6 à 10 fr., la paire ; œufs, 2 fr. 50 à 2 fr. 75, la douzaine. Maïs, 50 fr. ; avoine, 30 à 32 fr. ; pommes de terre, 20 à 22 fr. le tout les 50 kilos ; blé, pas de vente ; haricots blancs secs, 1 fr. 50, le litre ; légumes, peu abondants, prix élevés ; pommes, 2 fr. 30 la douzaine ; oranges 0 fr. 25 à 0 fr. 50, la pièce ; noix, 3 francs le cent.

Nuzéjous
Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès, à l'âge de 79 ans, de Mme veuve Deltel, domiciliée à Nuzéjous où elle s'était retirée depuis un mois à peine. Toutes nos condoléances à la famille.

Belfort-du-Quercy
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni, en session extraordinaire, le 10 mars, à 11 heures, pour procéder à l'élection de l'adjoint au maire en remplacement de M. Marcomté, de Vicary, décédé. Tous les conseillers sont présents.

M. Grimal Blaise, propriétaire, à Saint-Fleurien, a été élu à l'unanimité. Nos bien sincères félicitations au nouvel élu.

St-Martin-Louboual
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Baptiste Ausset, ancien maréchal-ferrand. C'était le doyen de la commune, il était âgé de 91 ans. Il était très estimé dans la commune dont il fut pendant de nombreuses années, conseiller municipal.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Luzech
Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Caillac
Fête de la Mi-Carême. — C'est le dimanche 18 mars, que la jeunesse de notre commune fêtera la Mi-Carême. Après le beau succès qu'ils obtinrent l'an dernier, nos jeunes n'ont pas hésité à élaborer un programme pour cette belle journée.

Dans l'après-midi, un match de football réunira les vétérans et les jeunes contre une équipe voisine, qui veut bien nous donner la réplique, dans une partie tout amicale. Le soir, un bal masqué à la salle de fêtes clôturera cette journée.

Sauzet
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Vers
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire. Le conseil décide

Conseil de révision

Lundi ont eu lieu les opérations du Conseil de révision pour les conscrits des cantons nord et sud de Cahors.

Canton nord : jeunes gens appelés : 70 ; Service auxiliaire : 4 ; Service armé : 48 ; ajournés : 11 ; exemptés : 4 ; décès : 2. A la clôture des listes, 10 seront appelés.

Canton sud : jeunes gens appelés : 61 ; service auxiliaire : 3 ; service armé : 45 ; ajournés : 7 ; exemptés : 2. A la clôture des listes, 4 seront convoqués.

Après le Conseil de révision
M. G..., se trouvant, lundi soir, rue Bouscarat, fut frappé à la tête, au cours d'une discussion par le nommé D..., qui avait passé le conseil de révision et faisait la fête avec des camarades. M. G... a porté plainte. Une enquête est ouverte.

Un vol de bijoux
La gendarmerie de Gramat a procédé à l'arrestation du nommé Alfred Ponchet, 19 ans, cultivateur chez M. Craygues, à Alviagnac. Ponchet a volé une bague à son patron. Il a été conduit, mercredi au Parquet, à Cahors, et écroué à la prison. Il a été remis en liberté provisoire dans la soirée.

Doigt sectionné
M. Pellet, charpentier, à Labastide-du-Vert était occupé à des travaux chez un voisin et se servait d'une raboteuse électrique. Par suite, d'un faux mouvement, la raboteuse sectionna un doigt de la main gauche de M. Pellet qui fut transporté à Cahors où il reçut les soins de M. le docteur Rougier.

Vagabond
La gendarmerie de Souillac a procédé à l'arrestation du nommé Sandin, 41 ans, vagabond imputé qui a été conduit à Cahors et écroué.

On le recherche
Un mandat d'arrêt a été lancé contre un nommé Bolo, inculpé d'abus de confiance. Bolo, originaire de Taulion (Côte-d'Or) a habité Cahors, à Fontanel, mais, il y a quelques années qu'il a quitté Cahors. On le recherche.

Trouvaille
Il a été trouvé une montre en argent par M. Fargues, gendarme.

Ecroué
Le nommé Lafargue, l'auteur des cambriolages commis à St-Médard-Catus, arrêté à Agen, a été conduit mardi à Cahors et écroué à la prison.

Un de moins !
Dimanche, des chasseurs avaient organisé une battue dans les Garennes de Gréon. Un singlar du poids de 54 kilos a été abattu.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN
Match de barrage
Dimanche, 18 mars, au Stade Lucien-Desprats, aura lieu un match de barrage d'honneur, entre Coursan et l'Association Sportive du Midi.

Nous donnerons des détails sur ce match dans notre prochain numéro.

A LUZECH.
Rugby. — C'est par 3 points (1 essai) à 0, que La Coquille bat l'Union Sportive Luzéchoise, dans la deuxième manche de la finale du P.A. (coupe Luriant), qui s'est déroulée sur le terrain de Trespous.

La partie ne fut pas très belle, mais des plus émotionnantes, vu la valeur sensiblement égale des deux équipes. Reconnaissances, sportivement ce n'est la meilleure équipe, celle qui a le plus intensément désiré la victoire qui l'a finalement emportée. Les avant Luzéchois ne firent pas leur partie habituelle. La mêlée mal soudée se désagrègea complètement en seconde mi-temps et ne put procurer aux lignes arrières l'occasion d'attaquer avec leur brio habituel.

Nous voici donc à égalité avec La Coquille, avec la chose paradoxale que Luzech est allé arracher une victoire à La Coquille et que ceux-ci réalisèrent le même exploit quinze jours après, sur le terrain de Luzech.

Une belle sera nécessaire pour départager les deux équipes et c'est dimanche prochain, en terrain neutre, que se déroulera cette ultime partie d'ou sortira le champion du P.A. (4^e série).

A SAUZET.
Basket-ball : Match de championnat.
Le dernier match de championnat, livré par la « Grappe sportive », aura lieu dimanche prochain, 18 mars, sur le terrain de Sauzet. Nos deux équipes rencontreront ce jour-là les deux redoutables équipes de l'avenir cazalais.

Escalouzes
Tombé d'une échelle. — M. Henri Amalric, cultivateur, était monté sur une échelle pour attacher les sarments d'une treille. Tout-à-coup, il perdit l'équilibre et tomba de l'échelle. Dans la chute, il s'est fracturé un poignet. Nous souhaitons à M. Amalric une prompt guérison.

Arondissement de Cahors
Castelnau-Montriat
Foire du 13 mars 1934. — La foire du 13 mars, favorisée par une assez belle journée a fait l'objet d'actives transactions. Près de 200 veaux, 20 invendus. Baisse sur les veaux de qualité ordinaire. Vente lente des bœufs de travail.

Beaucoup de marchands forains assez satisfaits des affaires réalisées. Cours pratiqués : Bœufs de travail, 3.500 à 4.000 fr. ; vaches de travail, 2.500 à 3.600 fr. ; Génisses, 1.600 à 2.600 fr. ; bouvillons, 1.800 à 2.400 francs, le tout la paire ; bœufs de boucherie, 2,20 à 2 fr. 80 ; vaches de boucherie, 1, 90 à 2 fr. 40 ; veaux de lait, 3,50 à 5 fr. quelques extras à 6 fr., le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 100 à 150 fr. ; brebis, 120 à 180 fr., la pièce ; moutons gras, 4 fr. ; agneaux, 5 fr. ; chevreux, 5 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 230 à 280 fr., les 50 kilos ; porcelets, 150 à 260 fr., la pièce (suivant grosseur) ; poulets, 4 fr. ; pintades, 5 fr. ; canards, 4 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 6 à 10 fr., la paire ; œufs, 2 fr. 50 à 2 fr. 75, la douzaine. Maïs, 50 fr. ; avoine, 30 à 32 fr. ; pommes de terre, 20 à 22 fr. le tout les 50 kilos ; blé, pas de vente ; haricots blancs secs, 1 fr. 50, le litre ; légumes, peu abondants, prix élevés ; pommes, 2 fr. 30 la douzaine ; oranges 0 fr. 25 à 0 fr. 50, la pièce ; noix, 3 francs le cent.

Nuzéjous
Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès, à l'âge de 79 ans, de Mme veuve Deltel, domiciliée à Nuzéjous où elle s'était retirée depuis un mois à peine. Toutes nos condoléances à la famille.

Belfort-du-Quercy
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni, en session extraordinaire, le 10 mars, à 11 heures, pour procéder à l'élection de l'adjoint au maire en remplacement de M. Marcomté, de Vicary, décédé. Tous les conseillers sont présents.

M. Grimal Blaise, propriétaire, à Saint-Fleurien, a été élu à l'unanimité. Nos bien sincères félicitations au nouvel élu.

St-Martin-Louboual
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Baptiste Ausset, ancien maréchal-ferrand. C'était le doyen de la commune, il était âgé de 91 ans. Il était très estimé dans la commune dont il fut pendant de nombreuses années, conseiller municipal.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Luzech
Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Caillac
Fête de la Mi-Carême. — C'est le dimanche 18 mars, que la jeunesse de notre commune fêtera la Mi-Carême. Après le beau succès qu'ils obtinrent l'an dernier, nos jeunes n'ont pas hésité à élaborer un programme pour cette belle journée.

Dans l'après-midi, un match de football réunira les vétérans et les jeunes contre une équipe voisine, qui veut bien nous donner la réplique, dans une partie tout amicale. Le soir, un bal masqué à la salle de fêtes clôturera cette journée.

Sauzet
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Vers
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire. Le conseil décide

l'assurer le bâtiment de l'école des filles. La vente, aux enchères, des noyers communaux a rapporté 300 francs. Avis favorable est donné à des demandes de création de 2 foires, formées par le conseil municipal de Cahors.

Le conseil désigne les répartiteurs pour 1934. Ce sont : MM. Pinède, Jouclas, Bonnet, Rigal, Saladié, Roux. Sont désignés comme suppléants : MM. Carrière, Caminade, Bru, Fayret.

Arondissement de Figeac
Bagnac
Cheval emballé. — M. Vigié, propriétaire, arrivait sur sa voiture, lorsqu'à l'entrée de Bagnac, tout à coup, le cheval s'emballa. Il parcourut à toute vitesse la route, et M. Vigié, malgré ses efforts ne put pas l'arrêter.

Arrivé au pont, des ouvriers qui étaient présents voulurent arrêter l'animal qui fit un mouvement brusque. M. Vigié fut précipité dans le fossé de la route, en bordure de la voie ferrée. Le cheval alla s'abattre 100 mètres plus loin. M. Vigié a reçu des contusions qui sont sans gravité. Le cheval n'a pas eu de mal. La voiture a été brisée.

Capdenac-le-Haut
Médaille militaire. — Notre excellent compatriote, M. Jean-Louis Garrigues, cultivateur à Bataillon (commune de Capdenac-le-Haut), vient de se voir attribuer la médaille militaire, pour sa belle conduite pendant la guerre. Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Carayac
Contravention. — Les gendarmes étaient en tournée dans le canton, lorsqu'à Carayac, ils furent poursuivis par 3 chiens bergers. Le propriétaire ne se dérangea pas pour les rappeler. Procès-verbal lui a été dressé.

Puybrun
Foire du 10. — Malgré le mauvais temps, notre foire du 10 a été très importante. Voici les cours pratiqués : Bœufs gras, 120 à 150 fr. ; génisses, 130 à 160 fr. ; vaches, 1^{re} qualité, 100 à 120 fr. ; vaches, 2^e qualité, 80 à 100 fr. le tout les 50 kilos ; bœufs d'attelage, première force, de 3.000 à 3.700 fr. ; bœufs d'attelage moyen, de 2.000 à 3.000 fr., le tout la paire ; vaches laitières, de 1.000 à 1.500 fr. la pièce ; veaux de lait pour boucherie, 4,50 à 6 fr. 50, le kilo.

Notons que les cours pratiqués sur la foire précédente furent stationnaires sur les bœufs gras, mais, par contre, légèrement en hausse sur les vaches.

Prochaine foire le 27.

Marcilhac
Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de Mlle Jeanne Francoual, décédée à l'âge de 45 ans, à Montauban, chez son frère, M. Francoual, inspecteur de l'enregistrement. Une nombreuse assistance a suivi le convoi lugubre et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Firmin Alby, facteur en retraite, décédé à l'âge de 68 ans. Les obsèques de M. Alby ont été célébrées, samedi, au milieu d'une nombreuse assistance, car le regretté défunt ne comptait que des sympathies dans la commune. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Livernon
Mort subite. — Dimanche, vers midi, M. Félix Grimal, retraité des P.T.T., était rentré chez lui, lorsque, tout à coup, il s'effondra, foudroyé par une angine de poitrine. A ses côtés se trouvait un de ses parents M. Lafon qui le retint, l'empêchant de tomber dans le foyer. Il était âgé de 76 ans. Mardi, ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Arondissement de Gourdon
Gourdon
A l'hôpital-hospice. — La commission Administrative de l'hôpital-hospice s'est réunie mardi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de son président M. Daullac, maire.

Elle a décidé de faire faire les travaux nécessaires pour l'aménagement de l'eau à tous les étages de l'établissement et vote à cet effet les crédits nécessaires.

Arondissement de Cahors
Cahors
Fête de la Mi-Carême. — C'est le dimanche 18 mars, que la jeunesse de notre commune fêtera la Mi-Carême. Après le beau succès qu'ils obtinrent l'an dernier, nos jeunes n'ont pas hésité à élaborer un programme pour cette belle journée.

Dans l'après-midi, un match de football réunira les vétérans et les jeunes contre une équipe voisine, qui veut bien nous donner la réplique, dans une partie tout amicale. Le soir, un bal masqué à la salle de fêtes clôturera cette journée.

Sauzet
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Vers
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire. Le conseil décide

de faire faire les travaux nécessaires pour l'aménagement de l'eau à tous les étages de l'établissement et vote à cet effet les crédits nécessaires.

Arondissement de Gourdon
Gourdon
A l'hôpital-hospice. — La commission Administrative de l'hôpital-hospice s'est réunie mardi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de son président M. Daullac, maire.

Elle a décidé de faire faire les travaux nécessaires pour l'aménagement de l'eau à tous les étages de l'établissement et vote à cet effet les crédits nécessaires.

Arondissement de Cahors
Cahors
Fête de la Mi-Carême. — C'est le dimanche 18 mars, que la jeunesse de notre commune fêtera la Mi-Carême. Après le beau succès qu'ils obtinrent l'an dernier, nos jeunes n'ont pas hésité à élaborer un programme pour cette belle journée.

Dans l'après-midi, un match de football réunira les vétérans et les jeunes contre une équipe voisine, qui veut bien nous donner la réplique, dans une partie tout amicale. Le soir, un bal masqué à la salle de fêtes clôturera cette journée.

Sauzet
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Vers
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire. Le conseil décide

de faire faire les travaux nécessaires pour l'aménagement de l'eau à tous les étages de l'établissement et vote à cet effet les crédits nécessaires.

Arondissement de Gourdon
Gourdon
A l'hôpital-hospice. — La commission Administrative de l'hôpital-hospice s'est réunie mardi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de son président M. Daullac, maire.

Elle a décidé de faire faire les travaux nécessaires pour l'aménagement de l'eau à tous les étages de l'établissement et vote à cet effet les crédits nécessaires.

Arondissement de Cahors
Cahors
Fête de la Mi-Carême. — C'est le dimanche 18 mars, que la jeunesse de notre commune fêtera la Mi-Carême. Après le beau succès qu'ils obtinrent l'an dernier, nos jeunes n'ont pas hésité à élaborer un programme pour cette belle journée.

Dans l'après-midi, un match de football réunira les vétérans et les jeunes contre une équipe voisine, qui veut bien nous donner la réplique, dans une partie tout amicale. Le soir, un bal masqué à la salle de fêtes clôturera cette journée.

Sauzet
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Vers
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire. Le conseil décide

C'est avec l'Huile...
CASTROL
que le
RECORD DU MONDE DES 48 HEURES
avec 7.366 km. 357, à la moyenne de 153 km. 470
et 11 records internationaux ont été battus
les 8 et 9 Mars à Monthléry sur une voiture
HOTCHKISS 2 litres - 4 cyl. sans compresseur
— pilotée par EYSTON et DENLY

Elle accepte ensuite un legs fait à l'hôpital-hospice par une pensionnaire décédée.

Payrignac
Fête renouée. — La fête du hameau de Congnac n'a pas eu lieu, dimanche dernier. Elle a été ajournée à une date ultérieure, après Pâques, probablement.

Le Bastit
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Cavalie, propriétaire à Dagnes. Il y a quelques semaines à peine que sa femme était décédée. Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

Le Roc
Plainte. — M. Henri Prunières, propriétaire à Mareuil, constata que plusieurs lapins qu'il avait en cage avaient disparu. Il a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Quatre-Routes
Elections municipales. — Les électeurs sont convoqués, dimanche 25 mars, à l'effet de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux, en remplacement de MM. Rougier, Grandou, Labrunie.

La foire. — Le 25 mars étant un dimanche, la foire qui devait avoir lieu à cette date se tiendra le samedi 24.

DÉPÊCHES
Paris, 10 h. 50.
Et la trêve ?...

Paris. — Au cours de la nuit, des membres des « Jeunes patriotes » collaient des affiches sur l'Avenue des Champs-Élysées, quand un groupe communiste intervint. Une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle les communistes s'emparèrent d'un membre des « Jeunes patriotes » et l'entraînèrent dans une auto qui démarra. Une enquête est ouverte.

Accident minier
Londres. — Un éboulement dans une mine de charbon d'Ashton a provoqué la mort de trois mineurs. L'accident s'est produit près de Wigam.

La guerre civile à Cuba
La Havane. — Un attentat à la dynamite contre un train de seize wagons, transportant des troupes, aurait été perpétré. Trois soldats auraient été grièvement blessés.

L'explosion de Libertad
Londres. — Le bilan de l'explosion qui s'est produite dans le port de Libertad, à San-Salvador, se monte à 250 tués et 1.000 blessés.

AVIS DE DÉCÈS
Madame Veuve CRABOL, née VALLET, ses enfants et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean Pierre CRABOL décédé à Cahors, à l'âge de 55 ans et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu samedi matin, en l'Eglise St-Urcisse.

Réunion, 19, rue Nationale.

Le Grefier, E. SOULAS.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

REMERCIEMENTS
Mademoiselle Jeanne BRY ; Monsieur et Madame BRY et leurs enfants ; Monsieur et Madame LACAVALLERIE ; Madame Veuve BRY ; Monsieur et Madame Emile BRY ; Madame Veuve Félix BRIS ; Madame Veuve LACAVALLERIE ; Les familles BRIS, LAMAGNIÈRE, HOSPITAL, MIRASSOU, TURREL, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur François BRY Retraité des Chemins de Fer

Supérieure donc imitée
La délicieuse Quintonine, appréciée de tous grâce à ses incomparables propriétés apéritives, stomachiques, toniques, a fait naître une foule d'imitations. Or, une marque qui s'est imposée, le doit à sa supériorité. La Quintonine, dont le succès est retentissant, a fait ses preuves ; demandez-la aujourd'hui même à votre pharmacien. Le flacon, dose pour un litre de vin fortifiant, coûte 4 fr. 95. Iles Phies et Phie Orliax à Cahors.

Terrible Accident
Un flacon de Marie-Rose tombe dans une colonie de Poux ; tous sont morts en 3 minutes. Pour tuer Poux et Lentes, vite et sans danger, employez la Marie-Rose, 3 fr. 80. le flacon. Pharm., Herb.

GOUTEZ ET COMPAREZ
Le Biscuit ROUGET vendu dans toutes les Epiceries Ce biscuit se recommande par sa finesse et son goût exquis PRODUITS SUPÉRIEURS Biscuitier Paul ROUGET 4, rue des Soubroux, Cahors. Tél. 341

DUCRETET ET SONORA
Les postes de T.S.F. les meilleurs, cinq lampes, à partir de 995 fr., postes garantis et réparations gratuites s'il en existe. MAISON LALANDE, 1, rue Ste-Barbe (en dessous du garage Citroën). Ventes au comptant et à crédit. Reprises des vieux récepteurs et des phonos.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS
D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du douze mars mil neuf cent trente-quatre, Il a été extrait ce qui suit : Le Tribunal déclare le sieur LASCoux Pierre-Emile, Légumes-Primeurs-Marée-Vins et Bois, à Cahors, 22, rue Saint-Urcisse, en état de liquidation judiciaire ;

« Fixe provisoirement au huit mars mil neuf cent trente-quatre la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de la liquidation ;

« Nomme Monsieur GAGNAY, RE, l'un de Messieurs les Juges, Juge-Commissaire, et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre de Commerce demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation, pour la « gérer et l'administrer conjointement avec le débiteur, sous la surveillance de Monsieur le Juge-Commissaire. »

Pour extrait conforme : Le Grefier, E. SOULAS.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

Mariage doré

PAR MAX DU VEUZIT

XV

« Après les explications que vous avez dû lui donner, M. de Fr

ESTOMAC

Les Aigreurs

Les Aigreurs ou Pyrosis constituent ce renvoi brûlant qui monte de l'estomac à la gorge. C'est le signe certain de l'atonie stomacale, des fermentations acides, de la dilatation. Cet excès d'acidité a une influence essentiellement nocive; il attaque la muqueuse et finit par l'ulcérer. Les aigreurs altèrent les fonctions digestives: on manque d'appétit, les digestions sont lentes, pénibles. Après les repas, on éprouve des lourdeurs, des vertiges, des maux de tête, des gonflements, des suffocations et même des palpitations. La nuit est agitée et le réveil vous rend plus abattu que la veille.

Mais enfoncez-vous bien dans la tête que les



POUDRES DE COCK

guérissent et redonnent la santé. Docteur DEPIERRE. La boîte: cachets et comprimés, 10 francs. — Toutes pharmacies.

Une mère de famille nous écrit

Sa fillette ne savait plus rire

Mme Perreux, rue Edouard-Robert, Paris, nous écrit la lettre suivante:

Ma fillette, âgée de 9 ans, maussade et d'humeur grincheuse il y a quelques mois, est devenue gaie et enjouée comme ses petits frères et sœurs, grâce au Vermifuge Lune. J'ai 6 enfants et soyez persuadé qu'aucun Vermifuge ne remplacera le vôtre, le résultat ayant eu plein succès sur mes enfants, du petit deux ans, au plus grand, douze ans. J'habite les Maisons à Bon Marché de la Ville de Paris et suis heureuse de le conseiller à nombre de voisines.

D'ailleurs, toutes les mères de famille connaissent aujourd'hui le formidable succès du Vermifuge Lune. Dans les cas de Vers, constipation, cauchemars, nervosité, manque d'appétit, le Vermifuge Lune est une véritable poudre de santé. La cure dure 3 jours et coûte 6 francs chez votre pharmacien. Essayez-la pour vos enfants. Aucun produit aujourd'hui ne peut remplacer le bon Vermifuge Lune.

LE BON VERMIFUGE LUNE

Coûte moins cher que la maladie

500 FRs. p. mois, Homme, Dame, même dans village, vente cafés torréfiés av. et sans Primes, Paiem. apr. vente. Etabl. St-JAMES, Salon-de-Provence.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Ce journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

VOYAGEURS DE PASSAGE A PARIS

Demandez aux Grands Magasins de livrer vos achats à la CONSIGNE des gares

QUAI-D'ORSAY
AUSTERLITZ
PARIS-DENFERT

Ainsi vous ne serez pas encombrés de paquets pendant votre journée parisienne

Chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

Billets de fin de semaine en toutes classes pour LE LIORAN ET LE MONT-DORE

Du 1^{er} novembre 1933 au 30 avril 1934, il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes:

Pour Le Lioran au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Aurillac, Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Murat, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de) Thiers et Vichy.

Pour Le Mont-Dore au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, Royat-Chamalières, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Tous ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix

des billets simples; ils sont valables du vendredi à midi au mardi à midi (au mercredi pour les Fêtes de Pâques). Les articles de sports d'hiver sont acceptés comme bagages avec franchise de 20 kilos.

HIVER 1933-1934

RELATIONS FRANCE-ALGERIE par Port-Vendres

Trains et Paquebots rapides

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres, par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Perpignan, voitures directes de toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe. Départ de Paris-Quai d'Orsay: 19 h. 20; arrivée à Port-Vendres-Quai: 9 h. 40. Wagon-Restaurant de Paris à Vierzon, Wagon-lits 1^{er} et 2^e classes de Paris à Port-Vendres (ville). Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran, et vice-versa. Transbordement directs du train au Paquebot. La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées (Compagnie de Navigation Mixte).

a) Port-Vendres-Alger: départ de Port-Vendres les lundis et vendredis à 10 h. et demi; arrivée à Alger le lendemain à 7 h. 30.

b) Port-Vendres-Oran: départ de Port-Vendres le dimanche à 12 h. 30; arrivée à Oran le lendemain à 12 h. (14 h. 30 du 26 novembre au 25 décembre 1933).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser notamment: Aux Agences P.-O.-Midi, 16 Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail; à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay; aux principales Agences de Voyages.

Transport des animaux vivants

Dans toutes les gares de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse:

Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés comme les autres jours.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

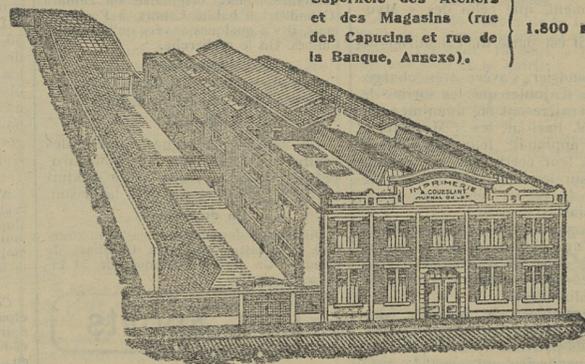
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe).

1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1933-34

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	22	20	19	55	19	20	19	56	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	24	10	7	—	—	—	—	—	—
LIMOGES (arr.)	5	51	16	3	0	11	—	—	—	—
LIMOGES (dép.)	4	37	9	27	16	10	—	—	—	—
BRIVE (arr.)	7	12	17	45	0	17	—	—	—	—
BRIVE (dép.)	7	37	12	34	15	55	17	50	18	4
Gignac-Cressensac	8	17	13	16	31	—	—	—	—	—
SOULLAC (dép.)	8	38	13	39	16	49	18	30	19	38
CAZOUËLS	8	45	13	46	16	56	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8	50	13	53	17	1	—	—	—	—
Lamothe-Fénéol	9	11	17	11	—	20	10	—	—	—
Nozac	9	13	14	11	17	21	—	—	—	—
GOURDON (dép.)	9	28	14	25	17	32	18	57	20	38
Saint-Clair	9	37	14	34	17	11	—	—	—	—
Dégagnac	9	48	14	45	17	52	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	9	59	14	56	18	3	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	9	15	6	18	13	—	—	—	—
Espère	10	17	15	14	13	21	—	—	—	—
Pradines	10	24	15	21	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arr.)	10	29	15	26	13	30	19	36	3	10
CAHORS (dép.)	11	35	17	32	19	40	3	14	—	—
Sept-Ponts	11	46	18	3	—	—	—	—	—	—
Cieureac	12	1	18	21	—	—	—	—	—	—
Labenque	12	8	18	28	—	—	—	—	—	—
Causade	12	36	18	58	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	8	19	30	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN dép.	13	8	19	30	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE (arr.)	16	43	20	50	—	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4	50	8	46	10	20	15	51
MONTAUBAN. d.	6	16	9	53	11	5	16	38
Causade.....	6	57	10	32	—	—	17	12
Labenque.....	7	36	11	13	—	—	17	43
Cieureac.....	7	44	11	22	—	—	17	56
Sept-Ponts.....	7	54	11	32	—	—	18	6
CAHORS... (arr.)	8	—	11	38	12	4	18	12
CAHORS... (dép.)	8	18	—	—	12	8	18	20
Pradines.....	8	25	—	—	—	—	18	27
Espère.....	8	37	—	—	—	—	18	35
St-Denis-Catus	8	50	—	—	—	—	18	47
Thédirac-Peyril	9	3	—	—	—	—	19	8
Dégagnac.....	9	13	—	—	—	—	19	8
Saint-Clair.....	9	21	—	—	—	—	19	16
GOURDON (1) d.	9	35	—	—	12	50	19	28
Nozac.....	9	42	—	—	—	—	19	35
Lamothe-Fénéol	9	51	—	—	—	—	19	43
La Chap.-de-Mar	9	58	—	—	—	—	19	50
CAZOUËLS.....	10	4	—	—	—	—	19	56
SOULLAC (dép.)	10	21	—	—	13	14	20	24
Gignac-Cressens	10	49	—	—	—	—	20	34
BRIVE..... (a.)	11	14	—	—	13	53	20	9
BRIVE..... (d.)	—	—	—	—	13	58	23	39
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	—	21	42	8	11
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	—	21	54	8	23

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6	27	14	57	—	—	18	35
Pradines.....	6	34	15	5	—	—	18	42
Mercuès.....	6	43	15	14	—	—	18	51
Douelle (Arrêt)	6	47	15	18	—	—	18	55
Parnac.....	6	54	15	24	—	—	19	3
Luzech.....	7	—	15	38	—	—	19	9
Castelfranc.....	7	12	15	45	—	—	19	20
Prayssac (Arrêt)	7	16	15	49	—	—	19	24
Puy-l'Evêque.....	7	24	15	57	17	22	19	32
Duravel.....	7	31	16	4	17	34	19	39
Soturac-Touzac	7	38	16	11	17	46	19	45
Fumel.....	7	48	16	22	18	13	19	57
LIBOS.....	7	53	16	27	18	19	20	2

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6	32	9	24	14	25	17	58
Soturac-Touzac	6	42	9	31	14	32	18	5
Fumel.....	6	58	9	41	14	42	18	15
Duravel.....	7	9	9	48	14	49	18	22
Puy-l'Evêque.....	7	25	9	56	14	56	18	29
Prayssac (Arrêt)	7	39	10	4	15	4	18	37
Castelfranc.....	7	56	10	9	15	9	18	42
Luzech.....	8	16	10	20	15	20	18	52
Parnac.....	8	29	10	29	15	29	19	2
Douelle (Arrêt)	—	—	10	34	15	34	19	7
Mercuès.....	8	44	10	39	15	39	19	12
Pradines.....	8	56	10	47	15	47	19	20
CAHORS.....	9	5	10	53	15	53	19	26

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	4	46	14	20	17	13	—
Vayrac	4	54	14	28	17	21	—
Bétaille (arrêt)	5	—	14	34	17	23	—
Puybrun	5	9	14	43	17	34	—
Bretenoux-Biars	5	21	14	56	17	44	—
Port-de-Gagnac	5	29	15	4	17	51	—
Laval-de-Cère	5	41	15	13	17	59	—
Lamatvie	6	3	15	33	18	20	—
Siran (arrêt)	6	19	15	50	18	37	—
La Roquebrou	6	34	16	6	18	53	—
AURILLAC (arr.)	7	16	16	49	19	57	—

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC (dép.)	5	—	10	18	—	—	17	17